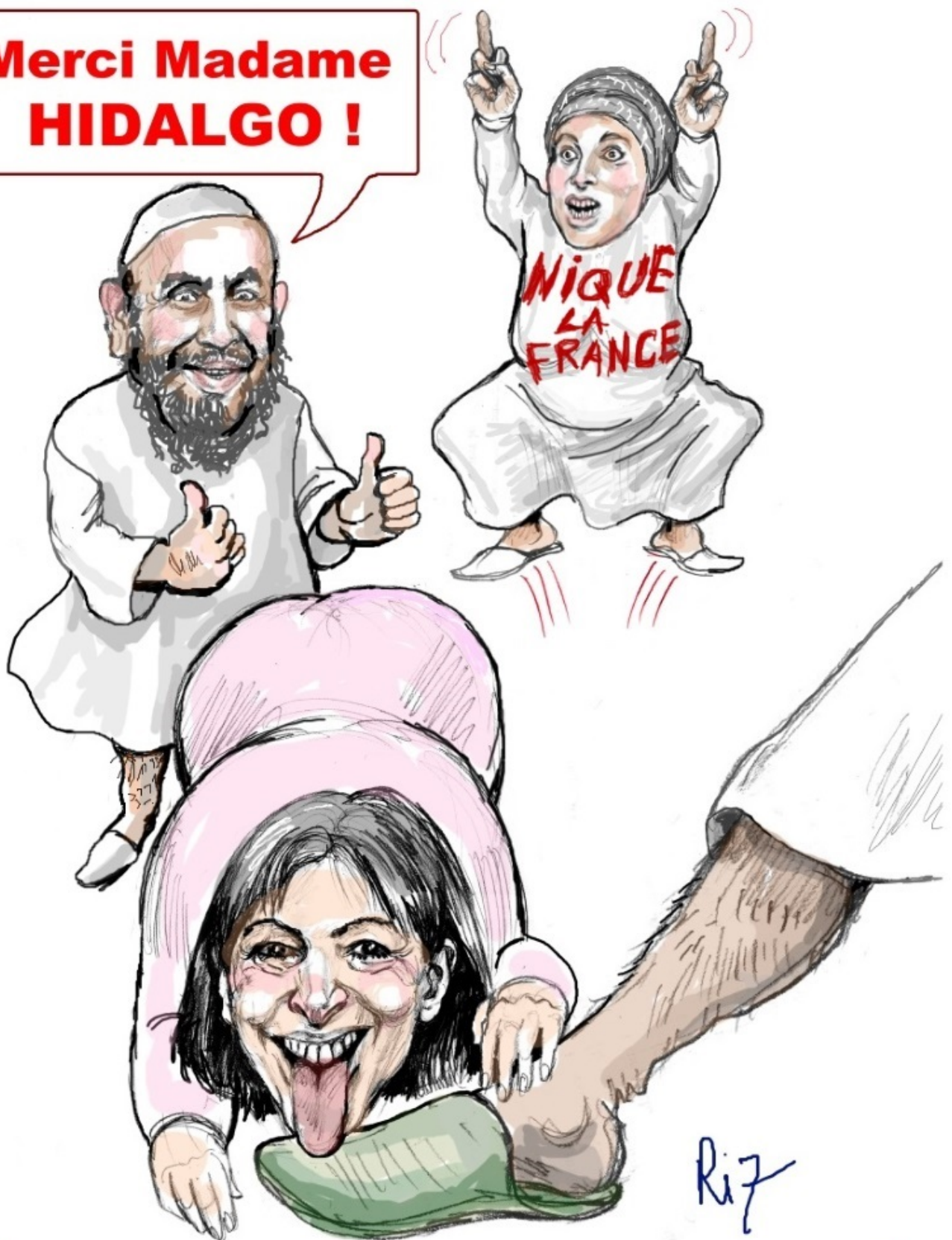


Il est donc autorisé de dessiner Anne Hidalgo léchant... de la babouche !



C'était en juillet 2014, Anne Hidalgo célébrait le ramadan à l'Hôtel de Ville de Paris, faisant – comme son prédécesseur – litière de la laïcité, méprisant la France, ses lois et les électeurs qui leur sont attachés, comme il est d'usage aujourd'hui chez nombre d'élus dès le lendemain de leur élection.

**Merci Madame
HIDALGO !**



Dessin de Ri7 : Anne Hidalgo dépose plainte pour injure.

Dans un pays comme la France, qui fut réputé civilisé et qui

prétend à ce titre respecter la liberté d'expression, notamment de ses auteurs et artistes, je n'ai jamais douté de mon droit à en faire usage. C'est ainsi que j'ai dessiné nombre de nos élus lèche-babouche à l'œuvre.

La plupart ont préféré faire la sourde oreille que de se ridiculiser, se comporter comme des autocrates à la susceptibilité à fleur de peau, prêts à s'insurger pour un mot de travers ou un dessin qui ne les caresse pas dans le sens du poil.

Anne Hidalgo a beaucoup de prétentions en matière de tolérance et de culture, mais dans les faits, elle ne résiste pas à donner le coup de pied de l'âne quand un artiste lui hérise le poil. Et plutôt trois fois qu'une. Pour un même dessin, l'Anne de l'Hôtel de Ville a porté plainte trois fois. D'après ce que m'a laissé entendre la juge, je pouvais craindre qu'à chaque parution du dessin corresponde une nouvelle plainte. Sans doute était-ce une tentative de dissuasion... car en fait les trois plaintes furent contractées en une seule.

Ce fut le début d'un parcours de six ans. Signe que l'Anne de l'Hôtel de Ville avait un peu cuvé son vin mauvais et que les avis de quelques conseillers avaient porté leurs fruits : un tel procès fait à une caricaturiste par la maire de Paris, célèbre dans le monde entier pour avoir marché en tête du grand défilé « Je suis Charlie », amie ostentatoire des caricaturistes... ça fait plutôt désordre et peut lui infliger un discrédit susceptible de lui porter ombrage électoral !

Ce qui n'empêcha pas, en coulisses, que je sois convoquée et de subir des interrogatoires à la brigade de « la délinquance à la personne ». Terminologie inappropriée, criminalisante, quand il s'agit d'auditionner des journalistes et autres prestataires de l'écrit ou du dessin critique ayant eu le tort de déplaire à des politiciens dépositaires transitoires d'un pouvoir. Une police politique, aux ordres, qui ne dit pas son nom.

J'eus l'occasion de lire – non sans rire ! – sur un rapport d'audition, que j'étais « défavorablement connue des services de police », sans autre précision. Mais je me doute que c'est au regard de mes protestations sur le motif abusif de mes convocations.

Je n'ai jamais douté un instant de mon bon droit, de ma liberté d'artiste et durant ces six années, ces procès injustes ont exercé sur moi des contraintes mais ne m'ont jamais empêchée de dormir sur mes deux oreilles.

Domage que, le 12 décembre 2019, les grèves m'aient empêchée de venir à la 17e chambre correctionnelle où cette affaire grotesque devait être jugée. J'aurais aimé que le procès se tienne en présence de la presse et que publicité lui soit largement donnée...

D'autant que le tribunal – qui ne nous tenait pourtant pas en sympathie – s'est prononcé en défaveur de l'Anne. Gageons qu'elle en eut secrètement le poil dressé (déjà que naturellement dru).

Espérons que ce jugement l'incitera à une meilleure maîtrise de ses pulsions et contradictions. En politique, le ridicule tue (c'est pas son ami Hollande qui dira le contraire) et elle est passée juste à côté !

Bien riusement.

Ri7

Je me suis à plusieurs reprises exprimée sur ce procès croquignolesque.

<https://ripostelaique.com/jai-dessine-plein-de-leche-babouches-seule-hidalgo-a-depose-plainte.html>

<https://ripostelaique.com/madame-hidalgo-merci-dajouter-a-mon-dessin-pirate-la-babouche-que-vous-lechez.html>

<https://ripostelaique.com/hidalgo-ose-defendre-la-liberte-des-caricaturistes-malgre-sa-plainte-contre-moi.html>

<https://www.bvoltaire.fr/anne-hidalgo-veut-minterdire-de-la-caricaturer/>